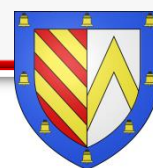


Bulletin Municipal

Hiver 2023

Viala du Jarn

vialadutarn.fr



invitation



Le **Samedi 7 janvier** 2023 à **15 h**

à la **Maison du temps libre** de VIALA DU TARN



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat - civil

Informations pratiques

Sul camin de l'escòla dins las annadas 1960

Projets portés par la commune : avancement décembre 2022

Informations générales

Le transport scolaire

Mise à disposition du local commercial à l'épicerie associative

Contribution à la construction de la caserne de St Rome de Tarn

Extension extinction partielle de l'éclairage public

Coup de phare sur les ressources de notre commune en 2022

Déploiement réseau Haut Débit

Délégation Militaire Départementale

L'école

La vie des villages

ADMR

« Maison France Service

Gestion des cimetières

La dictée

Vie associative

La parole est à vous : agir pour la biodiversité

Ont contribué à cette publication :

- **Pour les textes :**
 - Charlotte BOISSONNADE, Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Noémie Eyraud, Jeannette GUET, Jean - Claude GINESTE, Olivier DEGREEF, Marie-Hélène LE MERRE, Gérard DESCOTTE.
 - Associations : La bibliothèque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, L'ASES, Chasse, Pétanque.
- **Pour les photos :** Charlotte BOISSONNADE, Bernadette SALVAT, Jean Claude GINESTE, Les Associations.
- **Comité de lecture :** Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS



Le mot du Maire

Nous sommes toutes et tous marqués par le contexte économique, géopolitique et environnemental qui s'est fortement dégradé en 2022.

La guerre en Ukraine, désormais aux portes de l'Europe, menace plus largement la paix et fragilise les économies partout dans le monde tandis, qu'en parallèle, le monde est affecté par une crise climatique qui nous touche au sein de nos frontières et bien au-delà.

Concrètement quelles sont les conséquences directes les plus marquantes de cette succession de crises pour notre commune ?

Sur le plan financier si les trois premières années de la mandature ont été favorables à la réalisation de nombreux projets – je citerai, entre autres, la rénovation énergétique de 2 logements, l'achat et l'aménagement du local destiné à l'épicerie associative et à la salle de permanence dédiée aux services aux personnes, la création d'aménagements sur le tracé du GR736, l'achat des biens CALMELS mitoyens avec la tâche urbaine du bourg – l'avenir nous semble beaucoup plus incertain pour poursuivre notre programme d'investissement. Sur la base des informations dont nous disposons à ce jour, un seul projet par collectivité et par an sera éligible aux subventions de nos partenaires financiers, Etat, Région, Département. Et pour compléter le tableau le montant des aides qui pourraient nous être accordées sera drastiquement revu à la baisse. Ces nouvelles dispositions seront prises en compte par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget primitif 2023, qui définira les orientations prises en matière de budget d'investissement sur la période 2023-2025.

Pour conclure sur le registre financier nos dépenses au quotidien progressent considérablement, masse salariale, énergie, transport scolaire, cantine, assurances... et les ressources restent stables. Cette situation affectera notre capacité à l'investissement que nous avons su préserver jusqu'à ce jour.

Sur le volet ressources naturelles, et plus particulièrement sur l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable, l'année 2022 aura été beaucoup plus marquée que 2003 (année de référence sécheresse et canicule) en termes de baisse extrême de la ressource. Nous sommes arrivés au tarissement de certaines sources à partir desquelles nous alimentons notre réseau. Si vous avez pu disposer d'eau potable sachez que nous le devons aux 4 opérations de sécurisation de notre réseau par le réseau du Syndicat du Ségala, que nous avons financées sur la période 2017-2022. Je n'oublierai pas non plus l'implication au quotidien de Gilles et de Ludovic qui veillent et agissent sans cesse afin que tous les foyers de notre commune puissent disposer d'eau potable à tout moment.

Fort heureusement au-delà de ces crises notre commune a des atouts pour échapper à la morosité ambiante. Je veux évoquer le très fort dynamisme de notre tissu associatif et son rôle important, mais aussi les caractéristiques propres à notre commune, que vous avez soulignées dans vos réponses au questionnaire, concernant le projet services aux personnes. Vous avez mis en avant, entre autres, les aspects environnementaux, sociaux, relationnels, institutionnels. Il apparaît clairement dans vos réponses que le maintien et le développement du lien social est l'affaire de tous et de chacun et que nul ne peut prétendre en avoir le monopole. Et c'est très bien ainsi car cette approche contribue à développer la cohésion sociale. Bien entendu tout n'est pas parfait, mais je suis sûr que chacun à sa manière, quelle que soit sa vision de la société idéale, n'a qu'un objectif, œuvrer pour le bien de tous.

Cette année nous renouons avec la traditionnelle cérémonie des vœux de la Commune. Nous souhaitons avoir parmi nous Louise BERTHOMIEU afin de lui souhaiter ses 103 ans imminents, mais quelques soucis de santé la retiennent à son domicile. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bon rétablissement. Et nous aurons aussi une pensée particulière pour les malades, les personnes seules et tous ceux qui sont en difficultés.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite tous mes vœux de bonne santé, de bonheur et toute la réussite dans vos projets.

Gérard DESCOTTE

1 - Etat – civil – 2ème semestre 2022

*Dont la mairie a été concernée ou informée.
Tout oubli serait involontaire de notre part et ferait l'objet de toutes nos excuses.*

MARIAGE

* **CHAGNAUD David et MERCIER Diana** le 13 août 2022, Ambias

PACS (*Pacte civil de solidarité*)

- **LEVEQUE Thibaut et CARRAT Manon** le 22 février 2022, le Mazet
- **DELAUNAY Simon et BOUTIN Audrey** le 9 mars 2022, le Roucous
- **LEBLANC Olivier et SEQUELA Lucie** le 25 juillet 2022, le bourg Viala du Tarn

DECES

- **BLAQUIERE Andrée** le 6 février 2022 à Montpellier, divorcée de FALIU Roland
- **CANITROT Marcelle** le 13 mars 2022 à Millau, épouse de GALINDO Joseph
- **CASTELBOU Louis** le 30 mars 2022 à Salles-Curan, célibataire
- **PORTES Berthe** le 21 juin 2022 à Saint Rome de Tarn, veuve de LACAN André
- **MAILLEBUAU Gilbert** le 22 juin 2022 à Millau, veuf de VAYSSETTES Renée
- **MONTELS Michel** le 25 juin 2022 à Villefranche de Rouergue, divorcé de QUINTANA Catherine
- **CARRAT Guy** le 5 juillet 2022 à St Affrique, époux de FRAYSSINHES Nicole
- **MAVIEL Madeleine** le 26 juillet 2022 à Albi, épouse de ROUQUIER Charles
- **MOLA Irène** le 19 août 2022 à Les Mayons (83), veuve d'Eugène LOOSE
- **RAYRET René** le 17 septembre 2022 à ST Affrique, époux de SALES Frédérique
- **GINESTE Josette** le 30 septembre 2022 à Broquiès, veuve de GALZIN Paul
- **PAILHAS Anne-Marie** le 2 octobre 2022 à Millau, épouse de MIQUEL Daniel
- **CARRIERE Hubert** le 29 octobre 2022 à St Jean Delnous, époux de GALTIER Bernadette
- **VAYSSETTES Jean** le 13 novembre 2022 à Le Monastère, époux de LATAPIE Christiane
- **MONTES Paul** le 19 novembre 2022 à Rodez, divorcé de BURGUIERE Colette
- **ROQUES René** le 5 décembre 2022 à Rodez, époux de DION Jeanine.

2 - Informations pratiques

Site internet municipal : vialadutarn.fr

Carte grise, carte d'identité, passeport : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

Pour l'obtention d'une carte grise la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé.

Horaires de la mairie :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous de préférence
- Tel : 05 65 62 52 37
- E-mail : mairieaccueil@orange.fr

Horaires de l'agence postale :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel : 05 65 62 06 42

Bibliothèque municipale gratuite :

- Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

Assistante sociale :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

Notaire :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 46 33 01

Services aux personnes au Viala du Tarn

- Maison France Service : prendre RDV par téléphone au 07 86 15 38 63 ou par E-mail : franceservicesmuseraspestarn@orange.fr
- Horaires des permanences : de 14h00 à 17h00
- Dates pour 2023, 1^{er} semestre : 10 et 24 Janvier - 7 et 21 février - 7 et 21 mars - 4 et 18 avril - 2, 16 et 30 mai – 13 et 27 juin

Bienvenue sur le site officiel de la commune du
VIALA DU TARN
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITES

AGENDA

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROME DE TARN

lundi 11 mai 2020
à partir du lundi 11 mai - jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GEOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

ALJOURD'HUI 29° 19° DIMANCHE 31° 14° LUNDI 30° 16° MARDI 28° 15°

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :
Rue de la Mairie
12490 Viala du Tarn
Tel : 05 65 62 52 37
Fax : 01 66 72 97 13
mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi - Mercredi et Vendredi
de 14h à 17h

Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

Transport à la demande :

- Vers Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : Patrick GINESTY, **Ségala Cars**, 05 65 69 21 25
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

Déchèteries :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

- Ouverture mardi de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h

Permanence habitat à Saint Rome de Tarn :

- Le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 11h à la mairie

ADMR :

- Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 (au lendemain de leur 16 ans), les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

Tourisme : Consultez le site www.tourisme-muse-raspes

TOURISME AVEYRON DÉCOUVRIR À VOIR À FAIRE SE LOGER SAVOURER ÉVÈNEMENTS RECHERCHER

Accueil

Office de Tourisme

AVEYRON VIVRE VRAI

ST-ROME-DE-TARN

PRÉSENTATION LOCALISATION CONTACTS

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA MUSE ET RASPES DU TARN

+33 (0)5 65 62 50 89
contact@tourisme-muse-raspes.com
Site web



Sul camin de l'escòla dins las annadas 1960...

8h 00. La traite de *las fedas* vient de se terminer.



Lo lach est dans les bidons. Aujourd'hui, il pleut. Nous, les enfants d'Ambias (André, Francis et ma petite sœur Françoise) allons attendre le laitier *per anar a l'escòla*, le ramassage scolaire n'existant pas à cette époque. Il va de soi que, *quand fa bèl temps, es a pè* que nous partons.

La laiterie d'Ambias vient de fermer depuis que Germaine, notre dernière fromagère, nous a quittés. Aujourd'hui, il reste à Ambias « la rue de la *lachariá* ».

Léonce MAURY, notre transporteur de *lach*, va arriver. *Es nascut a Ambias mas demòra al Vialar* et sa Peugeot 203 break peut contenir 6 à 7 bidons de 40 litres. C'est largement suffisant *per una collècta* de 4 producteurs (FONTES, PY, VAYSSETTE de Castèl Méjanès et GINESTE), collecte quotidienne qui n'excède pas 150 litres. Tous les jours, il nous ramène *la gaspa per abeurar los pòrcs* et surtout *per far la recuècha* avec laquelle ma *mameta* confectionne les délicieuses *flausonas*.



Léonce est aussi maraicher au « puech de la laubièra ». *Es un òme* placide, anxieux et bon vivant quand il n'est pas au milieu de *sas tres femmas !!!* Fernande son épouse, Margot sa belle-sœur et Marie-Claude sa fille unique.

8h15 *despart per l'escòla*

Recroquevillés au milieu des bidons qui nous projettent de temps en temps *qualquas regiscladas de lach* masquant ainsi le parfum de « la brillante », nous protégeons nos cartables d'une éventuelle inondation lactée...

La traversée *del vilatge se fa per la carrièra* actuellement baptisée « rue des forges ». C'est là que la famille CALMELS exerce *lo mestier de fabre*. On aurait pu l'appeler aussi « rue du maréchal-ferrant » car Marcel ferre *los cavals* qui ont usé leurs sabots *pels camps e per las vinhas*.



Un caval en attente de ferrage vient d'expulser son crottin. Encore fumante, cette « précieuse denrée alimentaire » *per l'òrt* est aussitôt récupérée *per una mameta vesina* (n'est-ce pas une agriculture raisonnée ?)

A l'angle *d'aquesta carrièra*, a l'esquèrra sur le trajet *de l'escòla*, l'*especiariá cooperativa* préfigurant déjà la formule associative du « dépanneur », *es la sola a vendre de bilhas*. Madame CALMELS, qui connaît bien ses jeunes clients, me fait un geste commercial en rajoutant *qualquas bilhas suplementàrias*. Il faut dire que j'en perds beaucoup face aux experts que sont René RAYRET et Michel PHARAMOND. Je préfère donc jouer avec Pierrot CLUZEL car nous sommes au même niveau.

Place de l'horloge : *es l'arribada !* La *lachariá* se situe au rez-de-chaussée de la maison

Thomas DAVID –ancien maire et conseiller général-. Son épouse Zita est la fromagère. Nous rencontrons fréquemment les autres transporteurs de *lach* qui viennent vider leur précieux « *aur blanc* » : Gilbert GALZIN du Minier et Charles TAURINES. J'ai vu ce dernier *tempestar* contre *l'alambicair*, TAILLEFER de Saint Rome, qui avait laissé déborder le tas de « *binasse* » sur lequel il avait dérapé avec son camion. Je pense qu'ils se sont réconciliés autour d'un *veirat d'aigardent* ! Après avoir traversé *la porta del relòtge*, nous voilà *davans l'escòla*, grand bâtiment où se trouve la mairie.



8h30 La première tâche à assumer à tour de rôle est d'allumer le poêle à charbon situé *darrièr lo burèu del mèstre* : le combustible livré par M.CALMELS est entreposé dans l'actuelle salle dite « d'exposition ».

Avant que ne sonne *la dintrada en classa*, nous avons le temps de retourner *dins la carrièra*, tous les écoliers sont arrivés. Il y a là tellement de choses à voir !!!

La menuiserie CARRIERE de Gabriel et d'Alfred : lorsqu'ils confectionnent un cercueil, nous nous interrogeons sur son futur occupant (*qual es donc mòrt ?*). D'ailleurs, le glas sonne *a la glèisa*, Fernand GALZIN qui habite à proximité du presbytère remplit son rôle de *campanaire*.

La vitrine de *l'especiariá* TAURINES, *tenguda par las doas filhas* de Charles, Pierrette et Simone, attire notre regard, et surtout le distributeur de bonbons positionné à l'entrée.



*Es aquesta machina, qu'amb los compaires Lulu et Jojo, on réussissait à manipuler afin d'obtenir, avec une seule pièce, plusieurs doses de friandises : petit vol qu'on n'oubliera pas d'avouer al curat GAVALDA lors de la confession quasi hebdomadaire. En fait, nous échangeons les bonbons contre des « Je vous salue Marie » (pénitence infligée pour ce genre de *pecats*...) Dieu nos a segurament ja perdonats !!!*



Fàcia a l'escòla se trouve l'*ostal* BOUDES où *demòra la familha* LAVABRE GAYRARD. Marinette est souvent là, assise sur l'escalier, et contribue par sa gentillesse à animer *aquesta carrièra plan viventa* où se mêlent bruyamment *drolles et galinas*...

9h00 *es l'ora de la dintrada, lo mèstre nous attend davans la porta* : M.FABRE succédant à M.BOUTEILLET.

10h00 *es la primiera recreacion amb los jòcs d'aquel temps : balle au camp, chat perché, marelle, billes...*

Los meses d'ivern, nos jeux sont perturbés par les cris *dels pòrcs* qu'on égorge tantôt au barri ou dans le quartier haut, tantôt à la charcuterie VAYSETTES.



Plusieurs saigneurs officient : Eugène MASSOL du Minier, Gaston GUIRAL, Francis COMBES, Milou THOMAS... *Cada família* charcute son porc. Serge CALMELS raconte l'anecdote suivante : « Quand Eugène MASSOL arrive *per tuar lo porc* au couvent (école actuelle), la mère supérieure, sœur Eugène l'accueille et il lui répond invariablement avec humour : Ma sœur, le Seigneur est avec vous !!! »



Midi, avec Françoise, nous dînons chez Milou et Fernande THOMAS, *l'una de sièis especiarás del vilatge*.

Lo repais acabat, tornam sus la plaça o per carrièras, avec tous les copains et copines *per jogar* librement jusqu'à 14h. *Lo vilatge es nautre*, nous y vivons en auto-surveillance et il s'en dégage une certaine harmonie car même les petits délits sont tolérés. *Mas chut...ne tornarem parlar !!!*

La première télévision nous apparaît *darrièr la fenèstra* de la salle à manger *de la família VAYSSETTES* : *avèm l'imatge mas pas lo son*. Quelques jours plus tard, à l'invitation de Marie-Claude et Bernard, nous nous donnons rendez-vous à la maison MONTJAUX, mitoyenne de l'école, pour regarder cette nouveauté qui commence à se vulgariser. *Lo dijòus*, nous sommes une bonne dizaine à regarder Rintintin, Thierry la Fronde ou autres séries télévisées sous l'oeil de Lucienne *que fa de gants coma un fum d'autras maires a l'ostal* tandis que son òme Marcel, plâtrier, *travalha amb son fraire* Louis et Yvon CARRIERE.

Lo retorn de l'escòla se fa a pè : nous avons le temps d'observer l'avancement des dernières constructions *coma l'ostal* d'André CARRIERE (*fàcia a l'escòla actuala*) construite en 1962 par Jean PHARAMOND, Marcel GINESTE et Louis HERAIL.

Sovent, passam per la corcha qui, de Valencas à Ambias, enjambe *lo rèc de las Branques*. *Als meses de mai/junh*, quand les conditions sont bonnes, *caramilhas e cèpes* viennent garnir un peu plus nos cartables. Quand l'occasion se présente, on profite du *coveituratge dels especiers ambulants* : Mauricette ARLÈS, Marcel GALTIER, Charles TAURINES qui vont à Ambias.

Quelle n'est pas notre surprise, un jour, en arrivant à la maison, de voir sur le balcon un grand *rastèl* métallique fixé aux barreaux de la rampe ! C'est l'antenne de télévision que le vendeur TAURINES de Millau vient d'installer.



Ce soir-là, on a invité *los vesins*, non pas pour faire *una grelhada*, *manjar la lèbre a l'aste*, *jogar a las cartas mas per agachar* « la piste aux étoiles ». *Sens lo comprene, sens lo saber, la vida dins nòstras campanhas èra en trin de cambiar !!!!!*

(Texte écrit par Jean-Claude GINESTE avec la participation occitane de Noémie EYRAUD, Jeannette GUET et Bernadette SALVAT)

4 - Projets portés par la commune : avancement décembre 2022

Aménagement garage TAURINES pour l'épicerie associative et la salle de permanence pour les services aux personnes

Réalisation d'un local destiné à pérenniser l'activité du commerce multiservices exploité par l'association « Le Dépanneur » et d'une salle de permanence pour les services aux personnes.

Ce projet porté et piloté par l'équipe municipale et financé par la commune figurait dans les engagements de la mandature. De nombreux échanges ont eu lieu entre la commission municipale chargée de son suivi et les représentants du collectif du Dépanneur afin que sa réalisation réponde au plus près du besoin des futurs utilisateurs tout en répondant aussi à nos objectifs et en restant dans des limites financières acceptables et compatibles avec nos moyens.

Etat d'avancement des travaux

Les travaux sont terminés, les locaux sont maintenant disponibles pour être utilisés selon leur destination. Le retard à la livraison des locaux est imputable d'une part à l'indisponibilité de certains matériaux et équipements, et d'autre part au manque de respect des délais de l'entreprise ANGLES.

Les coûts du projet

La comptabilité des collectivités territoriales ne permet pas de récupérer la TVA sur les dépenses liées à la réalisation d'un projet dès lors qu'il s'agit d'un bien qui sera soumis à location. La 1ère étape a consisté à créer un budget indépendant soumis à TVA, disposition possible puisqu'il s'agissait d'un local destiné à une activité commerciale, elle-même soumise à TVA.

Le coût initial global du projet hors taxe était de 235 871.65 € au 1^{er} janvier 2022, le montant des subventions de 181 931.00 €, soit 77% du montant des dépenses.

Le coût définitif global du projet hors taxe au 31 décembre 2022 est de 256 615.78 € et se décompose comme suit :

- Achat garage et acte : 21 302.00 €
- Travaux : 203 215.25 €
- Maîtrise d'œuvre : 18 697.83 €
- Bureau de contrôle : 5 695.50 €
- Dépenses annexes, étude de marché, annonces légales, branchement ENEDIS, taxes aménagement et archéologique, extincteurs, diagnostics, acte bail commercial, isolation du local stockage : 7 705.20 €

Le surcoût constaté a plusieurs origines, l'augmentation soudaine des matériaux, matériels et équipements début 2022, la réalisation de travaux supplémentaires, l'application de nouvelles règles de révision des prix dans les marchés publics. Il s'élève à 20 744.13 €

Au final le montant des subventions à percevoir représente 71 % du coût global du projet

Financement du projet :

- Subventions 181 930.00 €
- Emprunt : 50 000.00 € sur 20 ans à 1.13%
- Fonds propres : 24 685.78 €

Développer l'offre des Services aux Personnes sur notre territoire communal

Equipe d'animation du projet : suite à l'article paru dans le bulletin semestriel de l'été 2021, des administrés, des représentants d'associations ont affirmé leur volonté de participer à la réflexion collective et collaborative menée par l'équipe municipale pour la mise en place de services aux personnes sur notre commune. C'est l'ensemble de ces volontaires qui constitue aujourd'hui l'équipe d'animation du projet, qui a contribué à définir le questionnaire, qui a procédé à sa diffusion accompagnée et qui a participé à l'animation de la réunion publique.

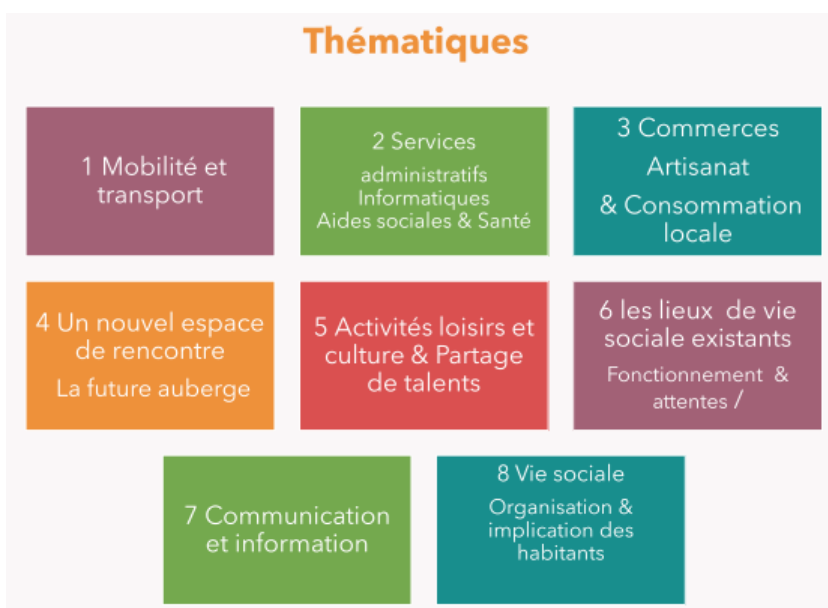
Etat d'avancement

Le questionnaire a fait l'objet d'une diffusion accompagnée au début de l'été. Fin septembre une analyse complète des réponses a permis d'établir une synthèse. Le taux de réponse au questionnaire a été de 40% (320 questionnaires ont été distribués, 128 questionnaires ont été renseignés et retournés).

La réunion publique s'est tenue le vendredi 18 novembre à 20h30 à la maison du temps libre. 72 habitants y ont participé. Cette réunion publique était organisée autour de 8 thèmes identifiés sur l'encart ci-contre. L'objectif étant que chaque participant puisse exprimer des propositions concrètes pour améliorer la vie dans la commune

16 habitants ont contribué à l'animation de cette soirée, l'équipe municipale les remercie pour leur

implication. En binôme, ces animateurs avec toute la neutralité qui était attendue de leur part, c'est la règle du jeu, ont conduit les échanges qui font l'objet pour chaque thème d'une synthèse.



Il revient maintenant à l'équipe d'animation du projet, qu'il serait souhaitable d'élargir, dans les semaines à venir de se retrouver afin d'établir un plan d'actions. Ce qui est sûr à ce jour, c'est que toutes les réponses ne seront pas apportées par l'équipe municipale. Il ressort en effet que des réponses aux attentes exprimées relèvent soit de la société civile, soit du tissu associatif, soit de la municipalité.

Les synthèses, de l'analyse du questionnaire, des échanges sur les 8 thèmes de la réunion publique, et le compte rendu de la réunion publique sont consultables sur le site internet de la commune.

Infrastructures GR 736

Pour mémoire le GR 736 est un chemin de grande randonnée, qui relie Florac aux plaines de l'Albigeois. Ce GR traverse notre commune d'est en ouest, et suit la rive droite du Tarn .Sur cette partie du tracé des infrastructures sont à réaliser par notre commune.

Station de charge vélo électrique

La station de charge de vélos électriques implantée sur la place, au Bourg du Viala du Tarn, est en service.

En 2020 son coût prévisionnel était de 10 222.09 € HT, financé à 80 % par la Région, le Département, les fonds Européens. Le SIEDA (Syndicat d'électricité de l'Aveyron) a souhaité participer à cette première expérience en Aveyron et a décidé de contribuer à hauteur de 5 000.00 € au financement de l'opération. C'est le SIEDA qui a choisi le fournisseur de la station de charge.

Le coût global définitif de cette opération est de 16 613.26 € avec un reste à charge pour la commune de 4 802.00 € HT. A noter que l'installation d'une armoire électrique extérieure, dont le coût est intégré à l'opération offre la possibilité de branchements pour toutes les manifestations qui se produisent sur la place de l'auberge.

Toilettes au Minier

Les travaux de gros œuvre et d'aménagement intérieur sont terminés, reste tout le lot plomberie à finaliser courant janvier 2023.

En 2020 le coût estimé de l'opération était de 21 137.91 € HT, financée à 80 % par la Région, le Département, les fonds Européens.

En 2022 suite à consultation trois entreprises ont été retenues pour la construction des toilettes publique du Minier. Il s'agit de SARL Ladepeyre, Bousquet Th SARL, Caumes et Fils. Le montant total de l'opération est de 27 020.74 € HT. Pour ce projet nous subissons aussi des augmentations imprévisibles, avec un surcoût de 5 882.83 €. Le reste à charge de la commune est de 10 110.41 € HT

Aire de repos et de pique – nique de Pinet

La création de l'aire de repos et de pique-nique de Pinet en lieu et place de la propriété SALSON a débuté par une première phase de travaux qui a consisté à démolir 4 bâtiments vétustes, qui présentaient surtout un danger imminent vis-à-vis de la population en termes d'effondrement. Pour mémoire les biens SALSON ont fait l'objet d'un abandon de succession avec transfert de propriété à la commune.

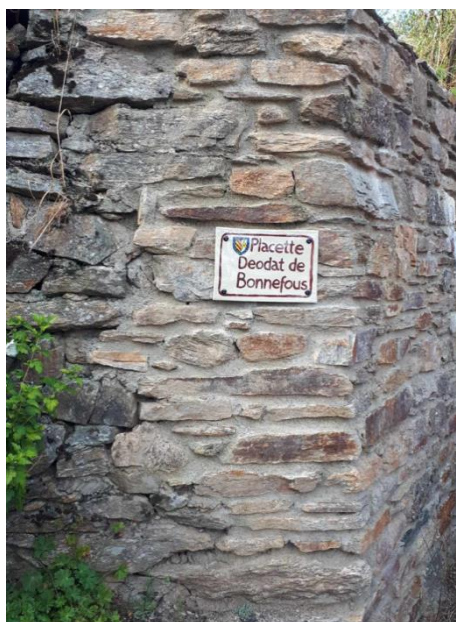
Suite à une première consultation de 3 entreprises, c'est l'entreprise J ARLES qui a été retenue pour réaliser les travaux de démolition et de création des plateformes, **pour un montant de 19 000.00 € HT**, financé à 80 % par la Région, le Département, les fonds Européens.

La prochaine étape, d'ici fin mars 2023, consistera à terminer l'aménagement de l'aire de repos et de pique- nique tout en conservant un espace suffisant pour quelques places de parking, particulièrement manquantes à Pinet, et ce à la demande de la population.

La fin des travaux d'aménagement nécessite le lancement d'une dernière consultation dans les prochains jours destinée à retenir l'entreprise qui sera en charge de réaliser les murs de soutènement des plateformes.

Les aménagements paysagers seront réalisés par la commune.

L'adressage



La dénomination et numérotation des voies est un élément structurant de l'aménagement du territoire : rapidité d'intervention des services d'urgence, efficacité de l'acheminement du courrier et des colis, optimisation des services (Collecte des déchets, Services à la personne,...), déploiements des réseaux (Eau, télécoms, fibre...), navigation, généralisation de l'usage des GPS par les particuliers. C'est en 2019 que le conseil municipal du moment, convaincu de sa nécessité, a initié ce projet.

Etat d'avancement

Toutes les plaques de dénomination de voies pour les villages et hameaux ont été posées et les N° d'immeubles remis soit au propriétaire soit au locataire.

La dernière étape de cette opération concerne la pose des plaques de dénomination des routes et chemins. Ces travaux seront réalisés au cours du premier trimestre 2023

par une équipe mixte élus/salariés communaux.

Le coût de l'opération adressage est de 21 885.00 € HT. Il s'agit essentiellement de la prestation SMICA (organisme qui gère le Système d'Information Géographique) et de l'achat des plaques de dénomination des voies. Nous avons obtenu une subvention de l'Etat à hauteur de 25% de la dépense. Le reste à charge de la commune est de 16 413.00 €

Station d'épuration de Coudols

Le village de Coudols, le plus peuplé après Valencas et le Viala du Tarn, ne dispose pas de station d'épuration. En période estivale, avec une population en pointe estimée à plus de 120 personnes, le réseau d'assainissement existant déverse à 50 m des maisons les plus proches, dans le lit du ruisseau, très souvent à sec à cette période.

Etat d'avancement

La commune est en partie propriétaire du foncier nécessaire à la réalisation de l'opération. Le complément de foncier dont nous devons disposer et faire l'acquisition est en cours d'instruction.

L'élargissement des études, l'implantation et le type de la station ont été présentés à la population lors d'une réunion publique.

L'appel d'offre a été lancé le 14 novembre 2022. La date limite de dépôt des offres était fixée au vendredi 16 décembre 2022. L'analyse des offres est en cours, par le bureau d'études Gravellier Fourcadier. Des compléments ont été demandés aux entreprises qui ont soumissionné.

La décision de poursuivre ou pas ce projet sera prise par le conseil municipal en regard des résultats de l'Appel d'Offre d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2023.

Divers projets

- Entretien de la voirie
 - Réfection progressive (sur 2 ans) du chemin du Bosc, la 1^{ère} tranche est réalisée, **coût 9 000.00 à charge de la commune**, pas de subvention
- Achat de la maison TAURINES, mitoyenne avec les locaux de la mairie, dans la perspective d'un réaménagement de l'espace accueil administrés et bureaux, **coût 29 000.00 € à charge de la commune**.

Le local commercial mis à disposition de l'épicerie associative « LE DEPANNEUR » et la salle de permanence pour les services aux personnes.



L'aire de repos et de pique - nique sur le tracé du GR736 à Pinet, après la démolition des ruines propriété feu SALSON.

Toilettes au Minier sur le tracé du GR 736.



5 - Informations générales

5-1 Le transport scolaire

L'effectif de l'école communale pour la rentrée scolaire 2022-2023 était de 32 enfants. Ce niveau d'effectif nous a permis de conforter les 2 postes d'enseignant mais a eu aussi pour corollaire une extension du circuit de ramassage scolaire.

Notre analyse de l'extension du circuit de ramassage s'est conclue par la nécessité de créer un 2^{ème} circuit afin d'éviter aux enfants les plus éloignés des temps de transport inacceptables. Cette organisation est en place depuis la rentrée de septembre 2022. En effet en maintenant un seul circuit et en commençant le ramassage par Pinet, un enfant qui habite à 7.4 km de l'école passerait 2h 46mn dans un véhicule et sa journée trajet + école serait de 11h 21mn.

Nous avons présenté et expliqué notre nouvelle organisation à nos interlocuteurs de la Région qui ne l'ont pas validée et sont restés sur le principe d'un seul circuit. Une fois de plus cette situation démontre l'absence totale d'écoute et l'incapacité d'échanges sereins des représentants de la Région en charge de cette compétence transport scolaire.

La création d'un 2^{ème} circuit entraîne un kilométrage total parcouru plus important qu'un seul circuit et nous sommes rémunérés pour cette activité au nombre de km journaliers parcourus. De ce fait nous constatons un déficit que la commune doit supporter.

Les coûts du transport scolaire

Principe

La commune perçoit une indemnité annuelle HT versée par la Région. Elle est calculée sur la base de la totalité annuelle des Km parcourus validés par la Région X tarif kilométrique HT. La commune rémunère sur le même principe les prestataires qui réalisent l'activité. Enfin la commune s'acquitte d'une contribution annuelle au transport scolaire facturée par la Région, soit 326.00 € par élève transporté (toutes classes d'âge), ce qui représente une dépense de 8 100.00 € pour 2022.

Nota : seul le Département de l'Aveyron serait soumis à cette contribution, ce qui est en totale contradiction avec les déclarations de la Région, transport scolaire gratuit et Règlement uniforme relatif au transport scolaire à la maille Régionale.

En année normale avant 2020 (sans COVID) le reste à charge pour la commune était de l'ordre de 8 000.00 €.

Pour 2020 et 2021 les interruptions pour fermeture d'école, les décalages de paiement et de facturation, la prime COVID ne permettent pas de tirer des enseignements objectifs sur cette période.

Pour 2022 le reste à charge pour la commune est de l'ordre de 14 000.00 €.

Pour 2023 le reste à charge prévisionnel pour la commune, sans avenant de compensation de la Région, serait de 24 000.00 €. Le coût élevé de ce reste à charge est la conséquence des augmentations du tarif kilométriques appliquées par la commune au prestataire et par l'augmentation des Km parcourus non pris en compte à ce jour par la Région. L'avenant de compensation demandé par la commune s'élève à 6 500.00 €. Ce qui ramènerait le reste à charge prévisionnel à 17 500.00 €.

En conclusion

En année normale, **avant 2020**, le coût total du transport scolaire était de **32 000.00 €**, avec **une indemnité Région de 24 000.00 €**, différentiel **8 000.00 €**

En 2023, le coût prévisionnel du transport scolaire serait de l'ordre de **47 500.00 €** avec **une indemnité Région espérée de 30 000.00 €**, différentiel **17 500.00 €**

5-2 Mise à disposition du local commercial à l'association LE DEPANNEUR

La location du local commercial aménagé par la Commune fait l'objet d'un bail commercial qui a été signé par les 2 parties, Commune et Association, devant notaire le 29 décembre 2022. Il est applicable à partir du 2 janvier 2023.

Le montant du loyer mensuel dont devra s'acquitter l'association est de 350.00 € HT. Cette ressource annuelle de 4 200.00 € permettra d'équilibrer les dépenses du budget spécifique qui a été créé pour réaliser et financer le projet.

Les dépenses propriétaires en section de fonctionnement, assurance, contrôles SOCOTEC, impôt foncier, intérêts de l'emprunt et en section d'investissement, remboursement de la dette, sont estimées à 4 200.00 € annuels.

Par ailleurs l'association LE DEPANNEUR percevra une subvention annuelle de 1 800.00 €.

5-3 Contribution à la construction de la Caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn

En projet depuis 2017 la construction de la caserne de Saint de Tarn devrait voir le jour en 2023. Le Comité de pilotage, qui regroupe les représentants du SDIS, le Président du Département et tous les maires des communes défendues par cette caserne, a fait son choix de l'équipe architecte- bureau d'étude à l'issue d'un concours, auquel participaient 3 équipes sélectionnées en 2021.

La contribution prévisionnelle de notre commune à ce projet, hors subventions à déduire, est à ce jour **estimée à 150 000.00 €**. L'Appel d'Offre relatif aux travaux n'ayant pas encore été lancé. La contribution de chaque commune est calculée de la façon suivante :

Contribution commune = (Coût de l'opération HT /nombre total de personnes défendues par la caserne) X nombre de personnes défendues au niveau de la commune

Pour atténuer les coûts supportés par les communes un accord a été trouvé entre le Représentant de l'Etat (le Préfet), notre Communauté de Communes et RTE. Les communes bénéficieront d'une aide, dans le cadre du plan d'accompagnement du poste électrique de St Victor, à hauteur de 275 000.00 € répartis par commune selon la règle du nombre de personnes défendues.

Et enfin le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Maître d'Ouvrage, a également bénéficié d'une subvention de 250 000.00 € de la part de l'Etat, qui viendra en déduction des contributions des communes, répartie selon la règle du nombre de personnes défendues.

Le plan de financement prévisionnel de la caserne

- Département 500 000.00 €
- Communes = coût de l'opération HT – contribution du Département – Subventions Etat et RTE
- Subvention RTE, 275 000.00 €
- Subvention Etat, 250 000.00 €



5-4 Extension de l'extinction partielle de l'éclairage public à la maille de la commune

Après une expérience en cours à COUDOLS depuis septembre 2022 - qui ne fait pas à ce jour l'objet de remontée de problèmes - et à la demande de nombreux administrés, le Conseil Municipal a souhaité étendre l'extinction partielle de l'éclairage public à l'ensemble du territoire de la Commune.

En préalable les Conseillers Municipaux, qui sont répartis sur le territoire de la commune, ont eu pour mission d'échanger avec tous les habitants de leur secteur afin d'évaluer l'adhésion de la population à ce projet. Il ressort qu'une très grande majorité est favorable à cette disposition qui, rappelons-le réduit à la fois la nuisance lumineuse mais aussi la facture d'électricité, sans pour autant bouleverser notre vie au quotidien.

L'extinction de l'éclairage public sera mise en œuvre de 23h à 6 h du matin du 1^{er} septembre au 31 mai et de 1h à 6h du 1^{er} juin au 31 août.

L'extinction partielle est pilotée par secteur par l'adjonction d'une horloge astronomique programmable à partir d'un smartphone.

Qu'est ce qu'une horloge astronomique ?

Placée dans les armoires de commande, elles pilotent le déclenchement de l'éclairage public en fonction des heures de lever et de coucher du soleil. Contrairement aux horloges mécaniques, qui permettent une gestion automatique de l'éclairage public par une programmation de l'allumage et de l'extinction, les horloges astronomiques se basent sur les cycles diurnes et nocturnes. **Les horaires de début et de fin d'éclairage varient de jour en jour, ce qui génère une optimisation de la consommation électrique.**

Ces horloges offrent aussi la possibilité d'effectuer **des coupures programmées durant la nuit, c'est ce que nous appelons l'extinction partielle.**

Optimisation début éclairage -----23h coupure programmée 6h-----Optimisation fin éclairage

L'achat et l'installation de ces horloges astronomiques connectées par GPS représentent un coût dont le temps de retour d'investissement peut être évalué à 2 ans. Pour l'ensemble de la commune le coût global de l'investissement estimé est de 11 000.00 € TTC.

Pour les écarts, éclairés bien souvent par un seul lampadaire, l'adjonction d'horloges astronomiques n'est pas la meilleure solution. Ces points seront analysés au cas par cas avec des solutions adaptées à chaque situation.

Le déploiement se fera progressivement au cours du 1^{er} semestre 2023.

5-5 Coup de phare sur les ressources de notre Commune en 2022

D'un point de vue global, les communes disposent de trois grands types de ressources : la fiscalité, les dotations / subventions et enfin les produits des services et domaines. Dans cette présentation nous n'aborderons que les aspects fiscalité et dotations.

5-5-1 Les recettes fiscales

Les communes perçoivent directement les ressources issues de l'application de **la fiscalité communale (TH, TFB, TFNB).**

En revanche depuis 2017, suite au passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) décidé par le Conseil Communautaire, les communes ne perçoivent plus directement les impositions professionnelles. Ces impositions professionnelles sont perçues par la Communauté des Communes qui les reverse sous la forme **d'Attribution de Compensation (AC)** aux communes. Le montant de ces **AC** est figé à la valeur historique de 2017.

Fiscalité communale

La fiscalité communale concerne la **Taxe d'Habitation** (TH) pour résidences secondaires et foyers encore éligibles, **Taxe Foncière Bâti** (TFB), **Taxe Foncière Non Bâti** (TFNB). **Le produit de ces taxes s'élève à 116 635.00 €** dont 42 783.00 € de compensation pour la perte d'une partie de la TH (transfert de recettes du Département à la commune).

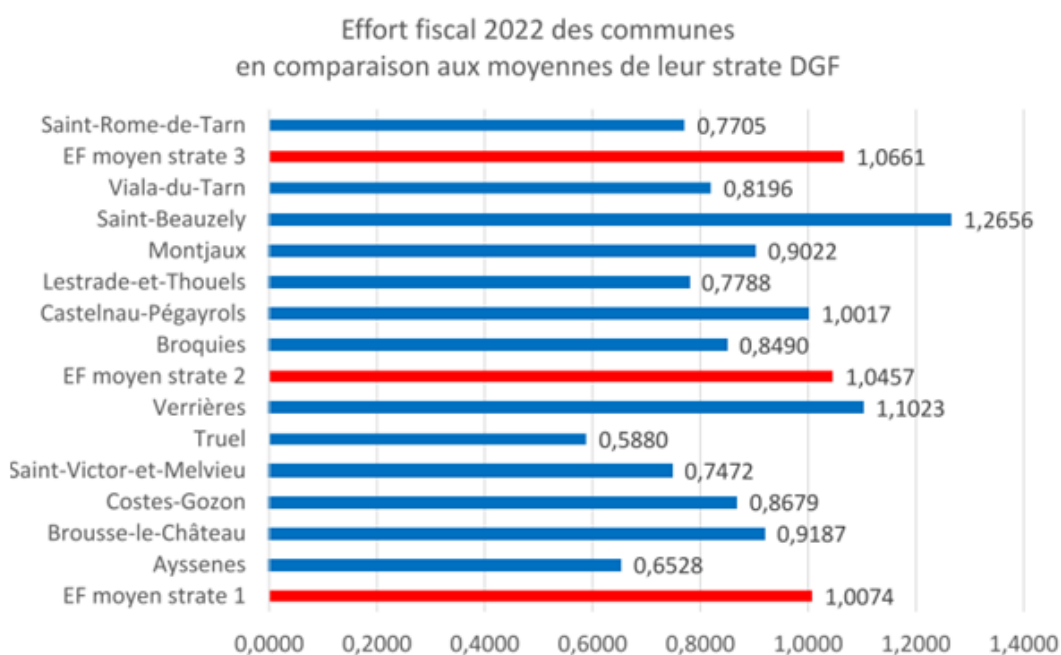
Mais une pénalité fiscale annuelle appelée contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales (FPIC) de 17 595.00 € reversée à l'Etat pour un niveau de fiscalité trop faible en regard de notre potentiel fiscal.

Cette situation nous classe en position de commune riche. Le FPIC prélève les communes dites « riche » pour reverser les fonds aux communes moins favorisées. C'est ainsi que nous contribuons, par exemple, à reverser le FPIC à la commune de Nice !!

Notion de potentiel fiscal par habitant

Le **potentiel fiscal** est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens. Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons.

L'effort fiscal



Comme en 2021, 11 communes présentent un effort fiscal inférieur, voire très inférieur, à la moyenne de la strate géographique :

- Sur 10 communes l'effort fiscal est inférieur à 1,
- Seules 3 communes ont un effort fiscal supérieur à 1 (Saint Beauzély, Verrières) ou équivalent à 1 (Castelnaud Pégayrols).

Les Attributions de Compensation

Il s'agit des impositions professionnelles perçues par la Communauté de Communes et reversées aux communes.

Inter comparaison des AC par commune à la maille de la Communauté de Communes

CCMRT - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DES COMMUNES	(=)	(-)	Montants AC en €
	Total des produits fiscaux transférés	Charges transférées	
Ayssenes	96 454	0	96 454
Broquies	117 479	0	117 479
Brousse-le-Château	22 162	0	22 162
Castelnau-Pégayrols	91 485	0	91 485
Costes-Gozon	1 681	0	1 681
Lestrade-et-Thouels	66 364	0	66 364
Montjaux	23 341	0	23 341
Saint-Beauzely	20 604	0	20 604
Saint-Rome-de-Tarn	180 663	0	180 663
Saint-Victor-et-Melvieu	292 657	0	292 657
Le Truel	687 883	0	687 883
Verrières	36 544	0	36 544
Viala-du-Tarn	92 481	0	92 481
TOTAL	1 729 799	0	1 729 799

Le montant annuel des **Attributions de Compensation** pour notre commune est de **92 481.00 €**

Mais la commune est **redevable annuellement de 60 763.00 €** au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) suite à la réforme de la taxe professionnelle de 2011

Taxe pylône

Notre commune perçoit **annuellement 60 000.00 € de taxes pylônes**. Cette taxe concerne les pylônes des lignes 225 000 V et 400 000 V

5-5-2 Les Dotations de l'Etat aux Communes

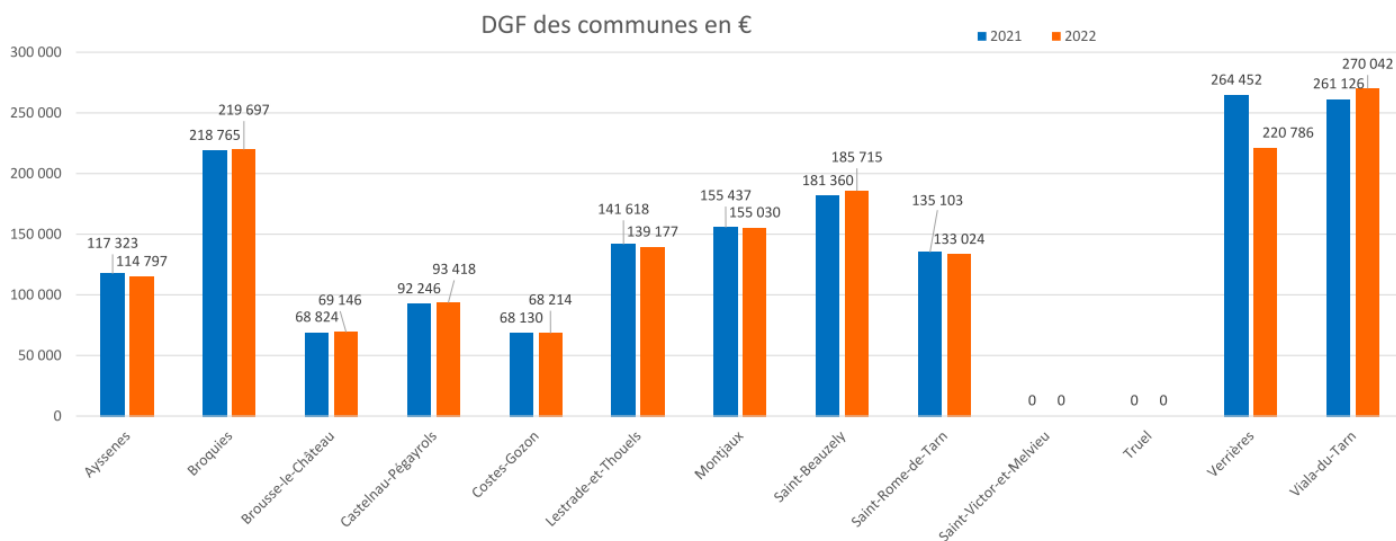
Les dotations correspondent à la logique de la décentralisation où l'Etat délègue un certain nombre de compétences en contrepartie de **dotations allouées** aux collectivités locales :

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) forfaitaire** : elle garantit les mécanismes de péréquation (solidarité) entre les communes. Il s'agit du concours financier le plus important de l'Etat aux communes.
- **Dotation de solidarité rurale (DSR) sous conditions d'éligibilité**: les communes éligibles à la DSR jouent un rôle central au sein du tissu rural auquel elles appartiennent. La DSR a également pour mission d'améliorer les conditions de vie des communes les plus dépeuplées et les moins dotées au titre de la péréquation. La DSR se décompose en 3 fractions : fraction cible, fraction Bourg-Centre, fraction péréquation.
- **La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) sous conditions d'éligibilité**

Inter comparaison des Dotations à la maille de notre Communauté de Communes

Total des attributions de DGF des communes en 2022 par rapport à 2021

Total DGF = Dotation forfaitaire + sous conditions d'éligibilité, DSR + DNP



Pour notre commune les dotations de l'état en 2022 se décomposent comme suit :

- DGF forfaitaire : 110 240.00 €
- DSR : 159 802.00 €

Bilan des ressources fiscales et DGF perçues, pénalités déduites : 460 800.00 €

5-6 Délégation Militaire Départementale

La Délégation Militaire Départementale (DMD) de l'Aveyron avait convié le 29 Septembre les correspondants-défense du Sud Aveyron pour une rencontre-formation. Le délégué militaire départemental est le conseiller militaire du préfet.

La mission de la délégation s'articule autour de trois axes :

- Le parcours citoyen (recensement en mairie, la journée JAPD)
- L'information sur la défense
- La solidarité et la mémoire (mémoire des conflits, action solidarité envers les vétérans ...)

Par l'intermédiaire de la DMD, l'Armée de terre a fait un petit topo et a rappelé le déploiement de l'armée au Sahel, Burkina, Tchad, Niger, Mauritanie, Europe de l'Est, Estonie, Pologne et Roumanie.

L'ARMEE de TERRE RECRUTE.

Actuellement la situation des armées nécessite un recrutement de 16000 soldats pour l'armée de terre et doit s'adapter aux nouvelles technologies, beaucoup de spécialités sont développées. L'armée de terre a pour mission de protéger le territoire et défendre les intérêts de la France.

Qu'est-ce que le métier de soldat ?

C'est défendre la France et les Français par les armes avec des valeurs de mérite, de fraternité, d'équité, de dévouement et de dépassement de soi.

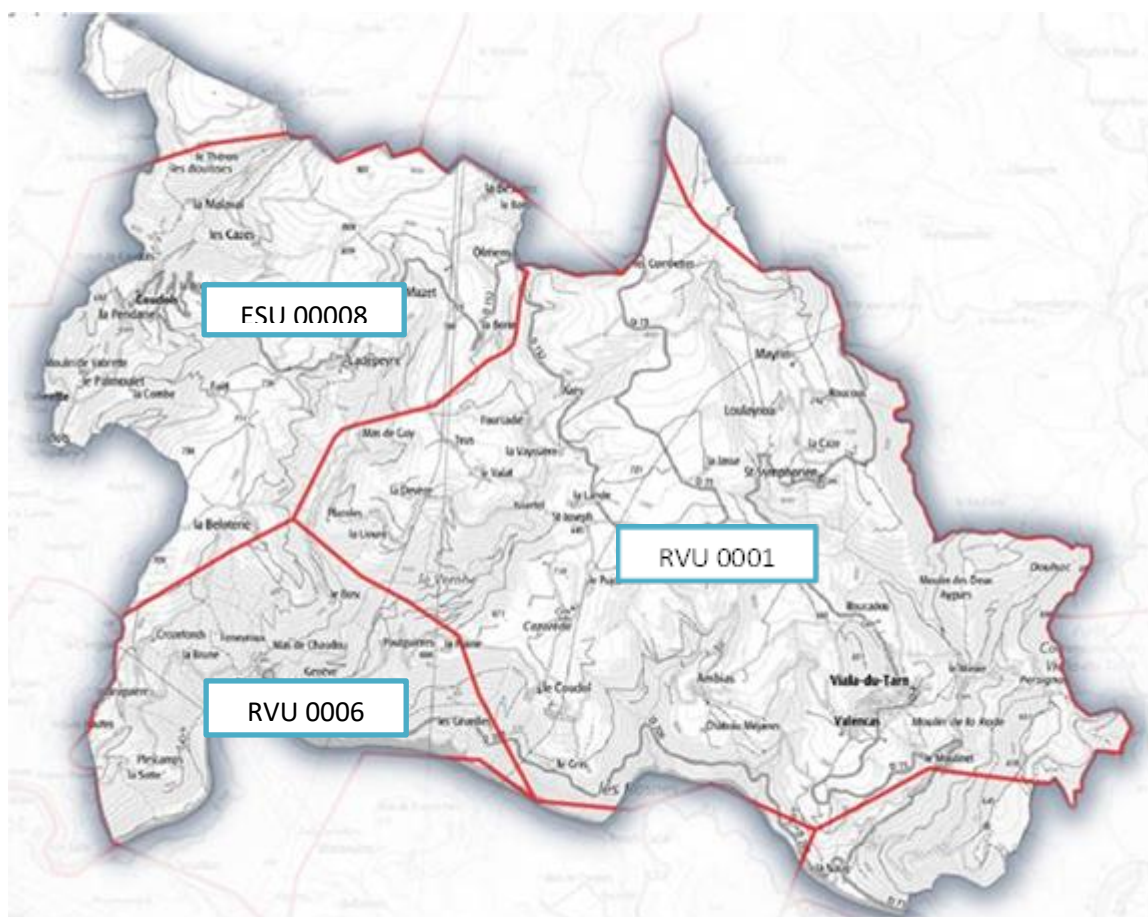
Après un temps passé dans l'Armée de terre une reconversion civile est possible, les profils sont très recherchés. La vie de famille est respectée le parcours de recrutement dure de 4 à 6 mois. Age d'engagement de 17 ans et demi à 32 ans. Il faut être de nationalité française.

Dans chaque municipalité un correspondant a été nommé. Celui-ci est un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous en matière de Défense.

Pour plus d'information vous pouvez contacter la Délégation Militaire Départementale, Immeuble Général VIALA, 5, Avenue de l'Europe – BP 813, 12008-RODEZ ou la Mairie ou votre correspondant local Marie-Hélène LE MERRE.

5-7 Le déploiement du réseau Haut Débit

Actualisation du déploiement de la fibre sur notre commune



Zone RVU 0001

Le Coudol et Viala du Tarn pour moitié vont passer éligible sous peu (fin d'année ou début 2023).
Le déploiement est en cours pour le reste de Viala du Tarn et Le Minier avec une éligibilité qui va s'étaler sur tout le premier semestre 2023.
Le reste de la commune aura une éligibilité mi 2023.

Zone ESU 00008

Les secteurs de Coudols, Ladepeyre, le Mazet vont passer au statut commercialisable sous peu, normalement d'ici fin d'année/début d'année prochaine. Le déploiement pour le reste des habitations continue pour un objectif de commercialisation mi 2023.

Zone RVU 0006

Le hameau de Pinet est éligible, avec un objectif de commercialisation mi-2023 pour le reste des habitations de la zone.

Légende :

Éligible : prochainement disponible à la commercialisation

- L'école

L'école

Effectifs

Ce sont 32 élèves inscrits cette année à l'école qui ont fait leur rentrée début septembre au Viala du Tarn, accueillis par une équipe identique à l'année précédente.

La forêt s'invite à l'école

Cette année, la forêt sera explorée, observée, étudiée par les élèves de la maternelle au CM2. A travers différentes actions et sorties, l'objectif est de faire découvrir la forêt aux élèves de différents points de vue : scientifique, écologique, économique, social, artistique...

Une première sortie, en présence de deux spécialistes de l'ONF, Lucie et Guillaume, a permis aux élèves de toute l'école de découvrir les différentes forêts autour du Viala-du-Tarn, leurs caractéristiques, leur importance. Lors d'un jeu durant la randonnée, les enfants ont pu ramasser différents végétaux (fleurs, fruits, feuilles...), et en connaître davantage à leur sujet. Ils ont aussi appris l'importance de protéger les forêts, ainsi que celle de conserver intacts les arbres morts, lieu d'abri des insectes et petits mammifères. Une seconde partie de cette randonnée était consacrée à la recherche de la présence d'animaux tels que chevreuils, sangliers, renards... Grâce à l'empreintoscope, les enfants ont ainsi mis en évidence la présence de blaireaux, chevreuils et chiens le long du chemin. Dans le cadre de ce projet, une opération plantations d'arbres est prévue pour janvier...



Refuge LPO

Depuis l'année dernière, l'école a été labellisée Refuge LPO. En lien avec le travail sur la forêt, et dans le cadre de l'éducation au développement durable, les enfants sont amenés à réfléchir aux divers moyens d'améliorer les environs de l'école pour favoriser la vie (oiseaux, insectes). Ce travail a commencé par le nettoyage des nichoirs (qui ont servi), et l'installation d'un refuge à coccinelles (bûche perforée et suspendu dans les arbustes). La classe des maternelles a également fabriqué des boules de graines que les élèves ont accrochées aux arbres dans la cour pour aider les oiseaux à trouver de la nourriture durant l'hiver.

Piscine à l'école

Cette année, les enfants du CP au CM2 se sont rendus à la piscine du Truel avec les élèves de l'école de Montjoux lors d'une « classe bleue ». Dès les premiers jours de septembre, ils ont pu bénéficier de deux séances par jour, entrecoupées d'un pique-nique. En fonction de l'aisance de chacun, le but des séances allait de la familiarisation avec le milieu aquatique à l'apprentissage des différentes nages avec



comme objectif, notamment pour les CM2, de valider leur Savoir Nager. La réussite de ces journées est rendue possible grâce aux parents agréés bénévoles, qui se rendent disponibles pour ces sorties.

Lire et faire lire

Les enfants auront la chance d'accueillir Jacquie, leur lectrice préférée, tout au long de cette année. Cette dernière vient à l'école tous les vendredis pour faire la lecture aux élèves. Il s'agit ici de lecture plaisir, permettant de développer l'imaginaire, le vocabulaire, l'envie de lire. Jacquie fait partie de l'association Lire et faire lire, et depuis l'année dernière, offre bénévolement ces instants aux élèves de la Moyenne Section au CM2.

EPS

Les séances d'EPS en présence d'un intervenant ont repris fin septembre. Les enfants de la grande section au CM2 bénéficient d'une heure de sport par semaine avec Stéphane. La course était travaillée en première période : course d'endurance et course de vitesse. La seconde période était réservée aux jeux de ballon, notamment volley pour les CE et CM ainsi qu'à la lutte.



Occitan

L'occitan, notre belle langue régionale, est enseignée aux enfants par Jacques Migayrou. Comme depuis de nombreuses années à l'école du Viala-du-Tarn, les séances ont repris après les vacances de Toussaint. Durant 30 minutes par semaine, les enfants découvrent la vie d'antan, les habitudes, les coutumes, tout en apprenant l'occitan. Cette année, la classe des CE et CM s'est envolée en Argentine, dans la ville de Pigüé, pour y rencontrer deux personnages qui les ont ramenés vers leurs racines en Aveyron. La suite de la rencontre dépendra de l'humeur du *fadet*, petit lutin malicieux.

Mon voisin Totoro

Les élèves de la moyenne section au CM2 se sont rendus au cinéma de Saint Rome de Tarn pour visionner le film *Mon voisin Totoro*. Ce film d'animation japonais, réalisé par Hayao Miyazaki, raconte l'histoire de deux petites filles, Mei et Satsuki, qui viennent s'installer à la campagne avec leur père suite à l'hospitalisation de leur mère. Ces demoiselles font la rencontre de leurs nouveaux voisins, invisibles aux yeux des autres humains, les Totoro. Avec son ventre rebondi, Totoro, un être rare et fascinant, un esprit de la forêt, les aidera dans leurs aventures.

Au pied de mon arbre

Lors de la dernière semaine de l'année, tous les élèves de l'école du Viala-du-Tarn et de Montjoux ont eu la chance d'assister au spectacle de la compagnie Création Ephémère, *Au pied de mon arbre*, organisé en partenariat avec le FEP. Mêlant musique et paroles enchantées, l'histoire racontée est celle d'une amitié entre un petit garçon et un arbre. Il s'agit d'une histoire poétique sur ce que la nature nous donne et ce que nous lui devons, sur le besoin de préserver l'environnement.

Goûter de Noël

La période s'est terminée avec le traditionnel goûter de Noël offert par l'APE. Les élèves ont pu rencontrer le Père Noël, qui les a gâtés (une fois sa jolie carriole retrouvée ! Ouf!), puis qui a laissé place à la « boum » !

7 - La vie des villages



pour tous, toute la vie, partout

7-1 ADMR TARN ET MUSE AU SERVICE DE TOUS

Nos services s'adressent à tout public: Aide et Accompagnement de la personne; Service ménage-repassage; Service garde d'enfants.....

Notre association, gérée par 9 bénévoles, est répartie sur les communes de: St Beauzély, Castelnaud, Montjoux, Comprégnac et le Viala du Tarn.

Véritable entreprise qui emploie 9 salariées qui se répartissent le travail chez 80 bénéficiaires environ.

1 secrétaire se tient à votre disposition tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h45 à 17h15 à la Maison des services à Castelnaud. Tel: 05 65 58 79 23

En cas de besoins, n'hésitez pas à contacter vos référents communes :

St Beauzely : Mme Pons Monique au 05 65 62 04 93 ; Mme LESCURE Jacqueline au 06 78 76 76 72 ou Mme Colette Cazes au 06 51 70 56 39.

Castelnaud : Mme Valentin Christiane au 05 65 62 01 00

Montjoux : Fournier Jean-Claude au 06 85 05 16 14 ou Mme Nadine Andrieu au 05 65 61 23 80

Comprégnac : Monique Boudes au 05 65 62 31 57.

Viala du Tarn : Mme Royer Marie-Claude au 06 88 88 70 59 ou Arlette FABRE au 06 11 68 25 54.

A noter que l'année 2022 a connu une avancée notable dans la revalorisation salariale des aides à domicile. L'indemnité kilométrique a également subi une légère augmentation passant à 0,38 € du Km et bientôt nos salariées se verront dotées de 5 véhicules de fonction aux couleurs de l'ADMR qui sillonneront nos routes.

Ce volet social est reconnu par l'ensemble des mairies et par la communauté de Communes que nous remercions pour leur soutien financier à travers leurs subventions associatives.



ASSOCIATION LOCALE, ADMR TARN et MUSE : Maison des Services, 12620 Castelnaud Pégayrols, Tel : 05 65 58 79 23, E-Mail : tarnetmuse@fed12.admr.org

7- 2 « Maison France Service »

Le déploiement de « Maison France Services Multi-sites » est désormais effectif à la maille de notre Communauté de Communes Muse et Rasperes du Tarn.

L'objet de l'organisation « Maison France Service » est d'être un lieu d'écoute et de convivialité pour :

- Être accompagné et orienté dans ses démarches administratives (impôts, Pôle Emploi...)
- Accéder à des plateformes et services en ligne (carte grise, ameli.fr...)
- Rencontrer des partenaires.
- S'informer sur les services du territoire.

Gratuits et confidentiels, les services du quotidien proposés et accessibles

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Caisse d'assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- TGI (Tribunal de Grande Instance)
- Direction Départementales des Finances Publiques (DDFIP)
- Préfecture
- Crédit Agricole
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Dans un premier temps une permanence de la « Maison France Services » est mise en place toutes les 2 semaines. Ce service aux personnes, animé par une salariée de la Communauté de Communes, vous accueille dans le local permanence aménagé dans l'ex garage Taurines. Le tableau de service pourrait évoluer en fonction du retour d'expérience et des besoins.



Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 07 86 15 38 63

Tableau de service

Permanences au Viala du Tarn le mardi de 14h00 à 17h00

Janvier	Les 10 et 24
Février	Les 7 et 21
Mars	Les 7 et 21
Avril	Les 4 et 18
Mai	Les 2, 16 et 30
Juin	Les 13 et 27

Exemples de services proposés dans notre France services :

- Aide à la déclaration des revenus des particuliers
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli
- Suivi des courriers et des colis
- Création d'adresse E-mail

Pensez-y

Pour que votre déplacement soit efficace pensez à vous munir de :

- Vos identifiants et mots de passe pour vous connecter aux sites internet des services publics.
- Pièces justificatives nécessaires à votre dossier.
- Votre adresse E-mail.
- Un moyen de paiement sur internet pour les démarches payantes (carte grise...)
- Un smartphone.

7-3 Gestion des cimetières de la commune, la réglementation en vigueur (extraits du CR du CM du 9 février 2022)

Attribution des concessions : Les articles L.2223-13 à L.2223-18 du CGCT octroient la compétence au maire de la commune, sur délégation du Conseil Municipal.

Sur proposition du Maire le Conseil municipal valide la création d'une commission d'administrés riverains par cimetière. Chaque commission sera constituée de 3 à 4 administrés. Ces commissions seront consultées par le Maire en tant que de besoin.

La 1^{ère} commission mise en place concerne le cimetière de Ladepeyre. Elle est constituée de Nadine FABRE, Marie- Hélène LE MERRE, Francis CASTELBOU, Michel HERAUD.

Après échanges avec la commission d'administrés il est décidé ce qui suit.

Instauration d'un tarif des concessions funéraires au cimetière de Ladepeyre (DE_2022_006)

Le Maire informe l'assemblée de la demande d'un administré domicilié à Ladepeyre pour l'obtention d'un emplacement au cimetière de Ladepeyre afin d'y fonder sa sépulture et celle de son couple.

Le Maire propose au Conseil de rendre les concessions au cimetière de Ladepeyre payantes.

Après délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE d'instaurer un tarif au cimetière de Ladepeyre,**
- **DECIDE de fixer** le même prix des concessions accordées au cimetière de **Ladepeyre** que celui fixé au cimetière du Viala soit 114, 34 € pour une petite concession (7,50m) plus les frais éventuels d'enregistrement aux Hypothèques.
- **DIT que le produit de ces recettes** sera inscrit au budget de fonctionnement M14 de la Commune,
- **ACCORDE la concession** par le biais d'un acte réglementaire et d'une délimitation de l'emplacement convoité.

ADOPTÉÉ : à l'unanimité des membres présents.

Cette disposition est étendue progressivement à l'ensemble des cimetières de la commune qui sont tous propriété communale.

8 - La vie associative

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a retrouvé en 2022, son public et ses lecteurs, après les interruptions dues au Covid. Et l'équipe d'animation a repris ses activités avec plaisir. Elle vous invite à venir consulter et emprunter les nouveaux ouvrages arrivés dernièrement avec le Bibliobus du département, ou acquis par la bibliothèque, notamment les différents prix littéraires de la fin d'année.

Depuis le 17 décembre, une nouvelle exposition décore nos murs. Les aquarelles réalisées par des aquarellistes vialaraines, notamment Marie France CUNY et Claudie HUSSENET, sont à voir aux horaires habituels d'ouverture :

- Mardi de 15h30 à 18h30
- Mercredi de 14h30 à 17h30
- Samedi de 10h30 à 12h30.

En dehors de ces horaires, une petite « boîte à livres » reste à votre disposition devant la bibliothèque, en libre-service, à côté de la boîte aux lettres, pour prendre ou déposer des livres. Merci de ne pas y déposer les « retours » de livres empruntés et enregistrés à la bibliothèque.

L'Association des Amis de la Bibliothèque tiendra son assemblée générale courant janvier, pour envisager et organiser les animations de 2023, et compte vous y retrouver bientôt !



Le FEP, une année 2022 bien remplie et une nouvelle dynamique

À l'âge de quarante ans passés, le Foyer d'éducation populaire a pris un sérieux coup de jeune avec de nouvelles et nouveaux adhérent.e.s actif.ve.s venu.e.s de tous horizons. L'association s'est dotée fin 2022 d'une structure collégiale et de statuts modifiés approuvés en assemblée générale afin de renforcer son fonctionnement collectif.

Du reste le succès des activités de cette année est largement dû à ce renouveau et à cette volonté d'ouvrir davantage l'association à toutes celles et ceux qui veulent développer la vie culturelle et associative au Viala-du-Tarn.

L'année a commencé avec un stage de magie destinée au jeune public.

Le 14 juillet, le FEP a offert son traditionnel **feu d'artifice**, tiré depuis le Héron des Raspes, le célèbre bateau à moteur que les artificiers ont immobilisé au milieu du Tarn près de la plage du Mas de la Nauq pour les besoins du spectacle. Ce feu d'artifice était le clou d'une magnifique soirée coorganisée avec l'épicerie associative et autogérée Le Dépanneur et comprenant également marché nocturne, buvettes diverses, la fanfare L'Écho des Avens, etc. Une fête en plein milieu de l'été dont ont profité des centaines de Vialaraines et Vialarains et de personnes venues en nombre des communes voisines.

« Faîtes de la soupe ! »



Avant l'arrivée de l'hiver, le 26 novembre, les habitants du Viala se sont régalés à l'auberge et sur la place du village avec de la soupe au melsat, du roquefort et un gâteau à la broche maison de 12 kg ! Entre la soupe, le dessert et les boissons (jus, vins et bières), les quelques 200 personnes présentes n'ont plus su où donner de la tête entre danser ou se déhancher ou simplement écouter pas moins de trois groupes musicaux qui se sont succédé. Christian Almerge et le groupe Teste, du rock'citan proposé et organisé par le Festenal de la Musa, l'Écho des Avens et puis une scène ouverte, une jam de musiciens locaux

d'une étonnante qualité, ont pu faire oublier que nous vivons dans un petit village dont l'auberge est fermée depuis trop longtemps.

Le **cirque**, une des animations les plus anciennes organisée par le FEP, a connu un renouveau cette année après le covid. 38 enfants de la communauté de communes et de familles en vacances chez nous, ont suivi le stage de cirque à la Maison du temps libre pendant la première semaine du mois d'août avant de défiler dans les rues du bourg. Un grand moment pour les enfants presque aussi ravis que leurs parents et un public nombreux qui a atteint les 300 personnes lors du final sur la place du village.

Le FEP a également relayé et soutenu activement l'organisation de plusieurs événements comme le stage de jazz organisé par William Verdié et la venue du groupe Jazz Tout'Monde quartet dans le cadre du festival Millau en jazz.

Connaissons notre patrimoine, connaissons la nature

Soulignons d'abord l'élan poursuivi dans la restauration et l'entretien de nos sentiers de pays. La jonction entre le GR 736, qui relie Florac à Albi en passant par le Viala, et les Rasperes d'une part, et nos sentiers communaux de l'autre est faite. L'amélioration de la signalisation de plusieurs parcours est notable. Certains tronçons de notre réseau de sentiers communaux sont d'ailleurs devenus de véritables vedettes parmi les randonneuses et randonneurs. Il est à souligner ici qu'une carte des randonnées a été publiée par le FEP et qu'une centaine d'exemplaires a été vendue aussitôt.

Mieux connaître la nature par la connaissance des oiseaux est un des projets du FEP et il s'est concrétisé cette année également avec une magnifique exposition de clichés d'oiseaux du photographe Thierry Vergély dans la galerie de Ladepeyre. Elle a été doublée d'un jeu de reconnaissance d'oiseaux au sein du Jardin des Enclos situé dans le même hameau.

Et les arbres... Le dimanche 27 novembre après le marché de l'arbre, une sortie botanique très prisée par la qualité des savoirs des guides (Jean-André et Jonathan) a permis de découvrir de nouveaux aspects des arbres représentatifs de notre commune sur un parcours du bourg jusqu'au Tarn avec retour par Saint-Symphorien.

La nature, les chemins, notre patrimoine... La marche nous fait découvrir aussi de la pierre construite et comment donc ! Cette année-ci nous avons mis l'accent sur le hameau de Pinet pour célébrer la Journée du patrimoine le 17 septembre. Et il y avait de quoi ! Le barrage et son usine, le château, l'église, les caves voûtées et la chapelle de Plescamps nous ont livré leurs secrets grâce à EDF, à Patrick Drioton et à la famille Maury.

Connaissons la nature avant qu'il ne soit trop tard. Lors du festival *Alimenterre*, le 22 novembre, un film *Une terre sans abeilles ?* nous a très utilement informé sur le drame qui nous attend si nous ne faisons pas plus attention à la terre qui nous a été léguée. La disparition des abeilles, et des pollinisateurs en général, n'est pas qu'un fantasme de bobos-écologistes ! C'est une réalité et elle est en cours. Cette soirée était donc aussi une invitation à agir plus largement afin de préserver la biodiversité.

La promenade littéraire le 18 août à Ladepeyre organisée en collaboration avec le Jardin des Enclos a permis à un public nombreux de découvrir des évocations de la nature extraites d'une dizaine de romans d'écrivaines et écrivains réputés. Les textes étaient lus par trois habitants de la commune et

d'un autre venu d'Ayssènes soit, Hélène Chanaud, Laurent Sadock, William Verdié et Olivier Jehl, accompagné.e.s par l'accordéon de Joël Grégoire. Un après-midi intense en émotions et qui a suscité un réel engouement pour une animation hors du commun.

Enfin l'année s'est terminée en beauté avec la double représentation, scolaire et tout public, de la pièce *Auprès de mon arbre* par la Compagnie éphémère de Millau à la Maison du temps libre.

Pour tous ces événements, le public a répondu présent et en nombre.

Leur multiplicité témoigne d'une véritable dynamique que la dernière assemblée du FEP a confirmé dans la mesure où toutes les personnes présentes étaient porteuses de propositions d'activités et d'événements pour 2023. C'est une bonne nouvelle et gageons que tous ces projets donneront de l'énergie et des raisons supplémentaires de vivre au Viala-du-Tarn.

Le Dépanneur du Viala, un nouveau local porteur d'espoir

« *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* » Mark Twain

Alors que nous écrivons ces quelques lignes, l'épicerie associative et autogérée Le Dépanneur du Viala s'apprête à souffler sa troisième bougie et à emménager dans ses nouveaux locaux à partir du 7 janvier. C'est donc une belle façon de commencer l'année 2023 et de lui donner les couleurs de l'espoir.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis 3 ans et le nouveau lieu acheté et rénové par la mairie du Viala-du-Tarn marque assurément une étape décisive dans l'histoire du Dépanneur.

D'abord les nouveaux locaux vont faciliter grandement le fonctionnement de l'épicerie. Elle va disposer d'une salle de vente plus grande, ce qui permettra de mieux mettre en valeur les différents articles, de les diversifier et de recevoir le public dans de meilleures conditions. Le bureau, les chambres froides et l'aire de stockage sur place limiteront les déplacements et faciliteront la vie des salarié.e.s et des bénévoles.

Tout cela ne résulte pas d'un coup de baguette magique. C'est l'aboutissement de plus d'un an de travail impulsé par le collectif d'animation du Dépanneur et sa commission aménagement, et concrétisé par l'implication des bénévoles et salarié.e.s de l'association.

Si le nouveau local a été le principal projet de l'année 2022, l'activité du Dépanneur a été marquée par d'autres temps forts.

Pour le lien social et le développement rural

À partir du mois de juin, nous avons donné la possibilité pour toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir prendre leur café à prix libre suite à la fermeture de l'auberge du Viala pour une durée indéterminée.

Depuis, chaque matin, des habitué.e.s viennent prendre leur café seul.e.s ou à plusieurs aux abords du comptoir de fortune qui se dresse devant la boutique ou attablé.e.s à quelques pas de là. Cette même installation a également permis de se retrouver pour nombre d'apéros à la belle saison. Certes cela ne remplace pas l'auberge, mais elle a contribué même modestement au lien social.

Dans le magasin, de nouveaux articles ont fait leur apparition et ce sont désormais une soixantaine de productrices et producteurs du Viala et de ses environs qui peuvent proposer leurs produits au public. On en a également retrouvé une partie lors des différents marchés qui ont rythmé l'année 2022.

Une des plus grandes satisfactions est toutefois venue... d'autres villages aveyronnais dans lesquels l'idée de reprise ou de création associative de commerces multiservices fait son chemin. Ainsi La Marchande a ouvert ses portes en début d'année à Saint-Sever-du-Moustier et plusieurs collectifs portent des projets d'épicerie associative en cours de finalisation à Pruines, La Salvetat-Peyralès ou encore Najac, généralement avec le soutien des municipalités. Il est à noter que la plupart de ces associations ont rencontré le Dépanneur dont l'expérience fait de plus en plus référence.

Ces projets ne répondent pas à un effet de mode ou de pur mimétisme mais constituent des réponses à la fois concrètes et réfléchies face à la menace de désertification des espaces ruraux, autant qu'une alternative à la grande distribution en termes de développement rural.

Renforcer et améliorer le collectif

Pour autant Le Dépanneur ne souhaite pas se reposer sur ses acquis. Il a attiré cette année et compte attirer à l'avenir de nouvelles et de nouveaux bénévoles. Il s'efforce également d'améliorer son

fonctionnement collectif. Pour cela, il a souhaité s'inscrire dans un dispositif local d'accompagnement (DLA) en partenariat avec l'université rurale du Rouergue.

Après une année 2022 qui s'est traduite de nouveau par une croissance de l'activité de l'épicerie, 2023 ne manquera pas de projets. Ainsi le Dépanneur soutient par exemple le projet d'installation d'un paysan boulanger dans notre village.

Assurément la création du Dépanneur a changé beaucoup de choses au Viala et contribue de plus en plus à son rayonnement. L'aventure continue avec et au service de la population. Il est plus que jamais possible d'y prendre part en adhérant à l'association, voire en rejoignant son équipe de bénévoles, qui œuvre main dans la main avec l'équipe de salarié.e.s, et sans lequel.le.s rien ne serait possible.

Association de la pétanque

Pétanque automne hiver

Le temps plus que clément permet la pratique de la pétanque. Il n'est pas rare d'apercevoir un attroupement de six à huit joueurs sur la place du village. Un pot de l'amitié est partagé en fin de soirée.

Association des chasseurs

Chasse automne hiver

La saison de chasse bat son plein. Début décembre les chasseurs de lièvre ont rangé leur fusil. Les chasseurs de bécasse ont pris le relais.

Les battues de sangliers s'enchaînent dans une bonne ambiance et permettent la réalisation de beaux trophées. Il est prévu début février une rencontre avec nos amis chasseurs à l'arc. Une nouvelle approche de la chasse qui fera l'objet d'un prochain article.

Nous avons bien conscience du partage de la nature avec tous les usagers de celle-ci et respectons strictement les consignes de sécurité et de courtoisie.

Association de la pêche



Comme chaque année, l'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes a organisée différents stages durant l'année 2022. Le stage pendant les vacances de Pâques a réuni une vingtaine de petits pêcheurs sur la thématique de la pêche à la truite aux appâts naturels.

Le stage multi-pêche du mois d'août a retrouvé son fameux "LANTA Pêche" sur les berges de Pareloup avec une multitude d'animation autour des différentes techniques de pêche. Pour les plus courageux, le stage Carnassiers - Silure s'est déroulé pendant les vacances de Toussaint. Ces stages sont accessibles aux jeunes dès 8 ans ayant une carte de pêche. La traditionnelle journée Pêche - Randonnée - Daube de sangliers a également été organisée le 11 novembre 2022 avec environ 80 personnes ayant participé. Pour l'année 2023, l'association devrait reconduire le même programme.

Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien (ASES), activités 2022

Après la restauration de la Vierge à l'Enfant et du mur Est de la sacristie, les travaux 2022 se sont portés sur le plafond de la sacristie. Début septembre, Laura JAMET, restauratrice, a mis en valeur ce plafond où l'on retrouve le même type de décor floral et coloré, avec des étoiles placées de façon plus aléatoire que sur la voûte d'entrée.

Les manifestations organisées par l'association

En 2022, les activités de notre association ont pu se dérouler normalement contrairement aux années précédentes.

Les animations et sorties qui avaient été prévues lors de l'Assemblée Générale ont eu lieu :

- La Conférence « Le Sacre du Roquefort » s'est tenue le 8 juillet dans la salle de conférence de Saint -Victor-et- Melvieu. Sylvie VABRE, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Toulouse 2-Jean Jaurès, a présenté l'histoire du « roi des fromages » sous l'angle de sa commercialisation à partir du XIXe siècle avec la création de Société, entreprise qui a su tirer parti de l'avancée des technologies, que ce soit avec l'arrivée du train ou celle de l'électricité, et a pu ainsi prendre un essor mondial. Une quarantaine d'auditeurs a suivi avec attention et plaisir la conférencière avant de prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité, et continuer les échanges avec elle.

- C'est le dimanche 28 août que l'église du Viala a accueilli pour un concert le groupe « Los Ômes ». Une église comble, où environ 180 personnes ont vibré sur un répertoire de chants sacrés et chants du monde avec des œuvres interprétées en plusieurs langues (corse, occitan, basque)

Ce chœur d'hommes du Sud Aveyron regroupant une vingtaine de chanteurs dirigé par J.- F. CAPONY compte parmi ceux-ci un Vialarain également membre de l'A.S.E.S., Didier SALACROUP, qui a œuvré à l'organisation de ce concert.

L'ASES remercie bien sûr cette chorale mais aussi tous les auditeurs pour leur générosité.

Nous serons heureux d'accueillir à nouveau ce groupe avec son répertoire riche et varié qui a donné les frissons pendant presque 2 heures à un public enthousiaste.



Journées du Patrimoine

Comme chaque année, l'église était ouverte pour la visite le samedi et dimanche après-midi. Le temps fort a eu lieu le samedi après-midi. La chorale « Muse Chœur » est venue interpréter, en fin d'après-midi, son répertoire devant une église comble.

Une cinquantaine de personnes sont venues visiter l'église le dimanche.

Sortie annuelle des adhérents « autour d'Espalion »

Le 29 septembre, les adhérents de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Symphorien se sont retrouvés avec grand plaisir pour leur sortie annuelle qui se déroule traditionnellement fin septembre ou début octobre.

Le choix du lieu à visiter s'est porté cette fois « autour d'Espalion »

Avec un départ en covoiturage ou bien individuellement, une vingtaine d'adhérents ont pris la route direction Espalion pour une journée de découverte du patrimoine.

- Ancienne prison et musée : Après un petit café bien mérité, rendez-vous était donné devant l'ancienne prison d'Espalion. Sous la conduite d'un guide nous avons découvert ce bâtiment très bien conservé, un exemple de plus en plus rare en France. Cette prison de 1844 à 1933 est un précurseur du modèle cellulaire avec une volonté de modernité, de salubrité. Nous avons pu y visiter une cellule restée en l'état avec sa porte en bois massif et les barreaux. Mais cette prison est aussi un Musée des mœurs et coutumes qui accueille des collections d'arts et traditions populaires. En 2022 le musée a proposé un regard sur la collection Joseph VAYLET avec des objets issus de cultures lointaines (armes, objets de cérémonie, instruments de musique).
- Eglise de Perse : En fin de matinée visite guidée par un membre de l'Association « Les amis de Perse » et présentation de l'église, un bijou de l'art roman sur le chemin de St Jacques de Compostelle et l'un des monuments les mieux préservés du 11e /12 e siècle.
- Repas excellent à l'auberge du Lac à Mandailles et balade dans le village de Mandailles qui surplombe le lac.
- Sur le chemin du retour, visite de l'église du Cambon. D'époque romane, elle située dans un hameau, au fond d'une petite vallée. C'est l'un des édifices les plus intéressants du Rouergue pour son architecture, son riche mobilier et ses remarquables peintures murales.
- Avant de se séparer, un petit arrêt à St Côme d'Olt et visite de ce charmant petit village labellisé Plus Beau Village de France. Le cœur du village a gardé son caractère médiéval avec son église au clocher flammé.



9 - La parole est à vous

Agir pour la biodiversité

L'année qui vient de s'écouler, on s'en souviendra. La plus chaude de tous les temps, la plus sèche avec en plus un gel tardif en avril. La végétation a souffert comme jamais. En tant que jardinier, je compte les plantes mortes malgré les paillages et arrosages, même après avoir remplacé un nombre de plantes trop gourmandes en eau. Les témoignages concordent, moins d'oiseaux nichent dans nos bois, moins d'abeilles butinent le nectar de nos fleurs. Et pourtant sur la commune du Viala-du-Tarn, nous ne pouvons pas nous plaindre, son relief et sa variété de biotopes sont un atout pour la biodiversité. Un endroit où la nature absorbe le CO₂, un endroit donc qui permet à la terre de moins émettre de CO₂ dans l'atmosphère. Mais l'appauvrissement de la biodiversité nous guette. Lorsque nous arrachons des haies et des arbres, lorsque nous endommageons la terre par des pesticides et fertilisants chimiques, par du bétonnage et ce qu'on appelle l'artificialisation de la terre, nous contribuons au changement climatique. Et nous savons combien il affecte la biodiversité, les plantes, les animaux et les êtres humains. Le Foyer d'éducation populaire (FEP) a présenté dernièrement lors d'une réunion publique organisée à l'auberge *Une terre sans abeilles ?*, un film sur la lente disparition des abeilles dans le monde et en France. Un exemple saisissant de disparition d'insectes ! Pouvons-nous nous imaginer un monde sans pollinisation, voire sans miel ? Antonio Guterres, secrétaire général de l'Organisation des nations unies (ONU) n'hésite pas à clamer que nous faisons la guerre à la nature.

Sensibiliser par l'école et l'éducation populaire



Mais nous ne restons pas les mains dans les poches. Notre école communale par exemple est refuge LPO pour les oiseaux et les insectes avec ses nichoirs, ses abris pour coccinelles et autres activités réalisées avec les enfants. La forêt s'est aussi invitée à l'école permettant aux petits et grands de découvrir les différentes espèces d'arbres de la forêt communale en attendant d'aller planter des arbres eux-mêmes du côté de la Vierge. Cette aventure éducative permettra aux enfants de mieux comprendre le monde des vivants, ce que nous pourrions

souhaiter pour toutes et tous. Aussi le FEP aimerait-il ensemble avec la population mieux comprendre le changement climatique, un problème plus complexe qu'il n'en a l'air.

Nous avons cependant peu de temps pour agir alors pourquoi ne pas participer ensemble à une réflexion sous la forme d'un jeu appelé La Fresque du climat. Nous y reviendrons certainement durant le premier trimestre de cette année 2023. D'autres actions concrètes sont projetées par le FEP en collaboration avec d'autres associations et la mairie. Nous espérons une participation maximale à ces activités que nous voulons ludiques. À l'heure où le patron de l'ONU craint que l'humanité soit devenue une arme d'extinction massive, que nous nous suicidions par procuration, nous espérons par des moyens ludiques et par des actions sympathiques prouver que les Vialaraines et les Vialarains ont une réelle volonté de léguer une terre viable à leurs enfants.

Olivier Degreef

La dictée

Cette dictée est incroyable, mais vraie. Ne manquez pas de la lire c'est surprenant. On dira après que le français n'est pas compliqué.

« Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère. De ce mariage est né un fils aux yeux pers (pers = entre vert et bleu). Monsieur est le père Madame est la mère. Les deux font la paire. Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère. Aucun des deux n'est maire. N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd. Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de la mer et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils. Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer, et chacun s'y perd »

Le Comité de lecture